In voege op 01/01/2025

102.14bis Sécurité lors des épreuves cyclistes

…

Détermination nombre de signaleurs mobiles

Circuit fermé	
< 3km ou entièrement fermé à la circulation	Pas autorisés (0)
Circuit ouvert (< 20km)	
UCI / IC / Topcompétition / Elite national / CB-RK	min. 2 - max. 5 (*)
Autres épreuves individuelles	Sans min. - max. 2
Epreuve en ligne (circuit de min.20 km)	
20km < circuit < 50km	min. 5 - max. ~~10~~ 20 (**)
circuit > 50km	min. ~~10~~ 20 (***)

(*) pourra être étendu jusque max. 10, après avis du délégué technique en concertation avec le directeur de course et la police
(**) pourra être étendu jusqu'au nombre considéré nécessaire, après avis du délégué technique en concertation avec le coordonnateur de sécurité et la police
(***) pourra être réduite jusqu'au nombre considéré nécessaire, après avis du délégué technique en concertation avec le coordonnateur de sécurité et la police